



Plateforme Régionale
Afrique francophone

La plateforme régionale de coordination et de communication
pour la société civile et les communautés en Afrique Francophone



CAMEROUN

CARTOGRAPHIE DE LA SITUATION DES OSC DES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE VIS-A-VIS DU NOUVEAU MODELE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

RAPPORT D'ETUDE



Octobre 2020



SOMMAIRE

ACRONYMES ET SIGLES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
INTRODUCTION.....	9
I. CONTEXTE.....	
1.1 Objectifs.....	6
1.1.1 Objectif général.....	9
1.1.2 Objectifs spécifiques.....	9
1.2 Rappel de la démarche méthodologique.....	9
II ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LES CCM.....	10
II.1 REPRESENTATION DES OSC ET DES COMMUNAUTES DANS LE CCM.....	10
II.2 LEGITIMITE DES REPRESENTANTS DES MEMBRES DE LA SOCIETE CIVILE.....	10
II.3 EFFICACITE DES REPRESENTANTS DES MEMBRES DE LA SC.....	10
II.4 INTERACTION DES REPRESENTANTS DE LA SC.....	11
II.5 ELARGISSEMENT DES SESSIONS DU CCM A D'AUTRES ACTEURS.....	11
II.6 ENGAGEMENT DES OSC DANS LE COMITE DE SUIVI STRATEGIQUE.....	12
III. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX.....	13
IV. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES SUBVENTIONS DU FM.....	14
V. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM.....	15
VI. ANALYSE DE L'IMPLICATION DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM.....	15
VII. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'ETUDE.....	19
VIII. RECOMMANDATIONS.....	19
CONCLUSION.....	18
ANNEXES.....	19
Annexe 1 : calendrier de la sortie terrain pour l'enquête.....	19
Annexe 2 : liste des BP, BS et SSB.....	20
Annexe 3 : Bibliographie.....	20

SIGLES ET ACRONYMES

AT	Assistance Technique
CRG	Communauté, Droits et Genre
FM	Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
ICN	Instance de Coordination Nationale
MSM	Men who have Sex with another Men
NMF	Nouveau Modèle de financement du Fonds Mondial
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies contre le SIDA
OSC	Organisation de la Société Civile
PNT	Programme National de lutte contre la Tuberculose
PRF	Plateforme Régionale Afrique Francophone
RAME	Réseau Accès aux Médicaments Essentiels
RP	Réциpiendaire Principal
SC	Société Civile
SR	Sous Réциpiendaire
TB	Tuberculose
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 :	Comment appréciez-vous le processus de désignation des membres de la société civile dans le CCM?.....	11
Tableau n°2 :	Comment appréciez-vous la participation des OSC en termes de contribution dans le CCM (participation à l'élaboration des documents, prise de parole lors des AG, etc)?.....	11
Tableau n°3 :	Comment appréciez-vous l'assiduité des OSC lors des AG du CCM?.....	12
Tableau n°4 :	Avez-vous pris souvent la parole lors des travaux du CCM? Comment appréciez-vous votre accès à la parole lors de ces travaux ?.....	11
Tableau n°5 :	Vos préoccupations sont-elles prises en compte lors des AG du CCM ?.....	12
Tableau n°6 :	Comment appréciez-vous l'interaction (collaboration) entre les membres des groupes constitutifs du CCM ?.....	13

INTRODUCTION

Entre 2002 et 2016, le Fonds Mondial a signé 14 subventions avec le Cameroun d'un montant total de 507 millions de dollars US, dont 355 millions ont été décaissés (au 30 juin 2016) (confère rapport annuel fond mondial 2015 / 2018)

L'allocation de financement totale pour 2014-2017 s'élève à 288 millions de dollars US. Une partie de cette enveloppe a été dépensée dans le cadre de subventions précédentes. Actuellement, quatre subventions d'un montant total de 175 millions d'euros (197 millions de dollars US) sont actives et ont toutes été signées dans le cadre du nouveau modèle de financement du Fonds Mondial (rapport annuel fond mondial 2018)

Pour lutter efficacement contre le VIH, la TB et le Palu, l'Etat à travers l'Instance de Coordination Nationale (ICN), implique la société civile dans le processus de prise de décision sur les actions de lutte contre le VIH. Les actions communautaires sont de plus en plus favorisées, un cadre de concertation pour l'orientation des priorités est mis sur pied et une rencontre nationale des membres de la société civile est faite pour l'orientation et la rédaction de la note conceptuelle FM, en prenant en compte toutes les spécificités des populations et des cibles prioritaires pour une lutte plus efficace (cf rapport annuel de l'ICN ; documents stratégiques du comité nationale de lutte contre le VIH, les directives du ministère de la santé et le rapport annuel 2018 du fond mondial).

I. CONTEXTE

En novembre 2016, le Conseil du Fonds Mondial a réaffirmé son engagement à renforcer la voix de la société civile dans les processus du Fonds Mondial en approuvant une nouvelle phase de l'Initiative spéciale Communauté, Droits et Genre (CRG) (2014-2016). Dans le cadre du nouvel engagement, maintenant appelé l'Initiative stratégique CRG, le Fonds a alloué 15 millions de dollars supplémentaires à exécuter entre 2017- 2019 par les trois composantes se renforçant mutuellement :

1. La fourniture d'une assistance technique à court terme (AT) de la société civile de pair à pair ;
2. Le renforcement des capacités à long terme des organisations et des réseaux de populations clés et vulnérables ; et
3. Les plateformes régionales de communication et de coordination.

Il existe six (06) plateformes régionales établies dans 6 régions : Asie et pacifique, Afrique anglophone, francophone, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale, Amérique Latine et Caraïbe.

La plateforme Régionale Afrique Francophone (PRF), hébergée par le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) couvre 23 pays francophones (elle couvrait 18 pays lors de la première phase) : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Bissau, Guinée, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sao Tomé et Príncipe, Tchad, Togo.

La PRF, lors de la première phase, dans le souci de contribuer au renforcement de l'implication de la société civile dans les processus du fonds mondial, a effectué une cartographie dans 13 pays de couverture afin de connaître le niveau actuel d'accès de la société civile aux informations sur le NFM et l'assistance technique, ceci dans l'objectif de maîtriser les acteurs et les dynamiques de la société civile pour établir les bases d'un appui adapté aux communautés dans les différents pays.

La cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial est une étude qui vise à connaître le degré d'engagement des communautés dans les processus du Fonds Mondial afin de tirer des conclusions et faire des propositions concrètes pour l'amélioration de l'implication des communautés dans le processus.

Les analyses ont porté sur l'implication effective des OSC nationales dans les différentes étapes d'élaboration des plans stratégiques, du processus du FM notamment l'élaboration de la note conceptuelle, la conduite des dialogues pays et de la prise en compte de leurs préoccupations à chaque niveau. Il en est de même pour l'existence des cadres de concertation des OSC, de leurs forces et faiblesses au sein des pays, de la perception des partenaires stratégiques sur l'implication des OSC dans le contexte du NFM.

Les résultats de cette première étude ont montré que le degré d'implication des organisations de la société civile dans les subventions du Fonds Mondial est bien apprécié. En dehors de leur participation active au processus du NFM, les analyses ont également permis de se rendre compte que les OSC ont atteint une certaine maturité qui est traduite par la reconnaissance de tous les acteurs, de leur expertise dans la gestion des activités communautaires.

Mais en même temps, il est ressorti que les OSC souffrent des problèmes d'ordre organisationnels, matérialisés par l'absence de cadre commun qui ne leur a pas permis d'unir leurs forces au cours des négociations pour la prise en compte de leurs priorités. Les OSC n'ont donc pas pu saisir l'occasion que présente ce NFM de par sa flexibilité, pour bien se positionner. Même les cadres de concertation sectoriels qui existent sont limités dans leurs actions par manque de ressources et de leadership.

Pour la deuxième phase de la Plateforme Régional Afrique Francophone (PRF) qui couvre la période de Novembre 2017 à Avril 2020, la PRF souhaite refaire la cartographie des OSC en Afrique francophone afin de connaître la dynamique des OSC dans les

processus du Fonds Mondial dans les pays non couverts par la première phase et faire une mise à jour dans les pays disposant déjà d'une cartographie.

I.1. Objectifs

Les objectifs de l'étude sont donc les suivantes.

I.1.1 Objectif général

L'étude vise à faire une cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds Mondial au Cameroun.

I.1.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Décrire la situation actuelle des processus du Fonds Mondial au Cameroun ;
- Décrire la dynamique d'implication de la société civile dans les processus du Fonds Mondial ;
- Relever les forces, les faiblesses, les obstacles et les opportunités pour l'implication des acteurs de la société civile ;
- Faire un répertoire exhaustif des acteurs potentiels de cette dynamique en identifiant les acteurs oubliés ;
- Formuler les recommandations pour optimiser la participation de la société civile.

I.2 Rappel de la démarche méthodologique

Cette recherche combine l'analyse quantitative et l'analyse qualitative.

L'analyse quantitative repose essentiellement sur l'enquête effectuée à l'aide d'un questionnaire

structuré. Ce questionnaire a physiquement été adressé à des acteurs de la Société Civile membres du CCM et en ligne aux OSC non membres du CCM qui ont participé à l'élaboration des subventions du Fonds Mondial ou des plans stratégiques nationaux.

Pour les données qualitatives, un guide d'entretien conçu à cet effet a été administré à des personnes dites acteurs stratégiques. Par acteurs stratégiques on désigne : les premiers Responsables du CCM (notamment les OSC), les Coordonnateurs des Programmes, les Partenaires Techniques et Financiers et les Responsables des Faîtières.

En dehors de ces deux méthodes, l'étude n'a pas fait l'économie de la revue documentaire. Avec la lecture du rapport du Fonds Mondial 2018, le rapport OMS 2018, les documents et rapports de l'ICN, directives nationales sur le VIH, les plans stratégiques nationaux 2018-2022.

La collecte des données s'est déroulée du 13 janvier au 18 septembre 2020 par nos soins avec une interruption entre mars et juillet 2020, ceci dû à la pandémie de la covid19.

Les données collectées sont saisies à l'aide d'un masque élaboré par le RAME conformément au questionnaire de collecte.

Ce travail statistique a permis de disposer de différentes données pour procéder à l'analyse et l'interprétation, conformément aux objectifs et résultats attendus de l'étude.

II. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LES CCM

II.1 Représentation des OSC et des communautés dans le CCM

Au Cameroun l'Instance des Coordination Nationale (ICN) est constitué des partenaires techniques financiers (10), de l'administration publique (24) et de la société civile (24) pour un total de 58 membres et pour un pourcentage de 44,44% de représentativité de chacune des parties prenantes (administration publique et OSC).

Au Cameroun, les OSC sont impliquées dans toutes les instances de gouvernance de l'ICN et dans les CA des RP selon le principe de représentativité mais il reste un besoin de capacitation des OSC pour qu'elles soient plus performantes.

La SC conduit le processus de sélection de ses représentants au niveau des instances de gouvernance du CCM et des PR de façon autonome et les notifie à l'ICN. Pour ce qui est du bureau de l'ICN, il s'agit d'un scrutin de liste mais pour les comités le choix se fait par cooptation de la personne de la société civile qui a la compétence sur la question.

Il faut dire que dans les instances de gouvernance de l'ICN et des PR, les OSC sont écoutées mais leurs avis sont retenus en fonction de leur pertinence.

Dans le processus de sélection des RP et des SR, les OSC sont également impliquées vu qu'elles représentent 28,57% des membres du comité de sélection soit deux (02) sur sept (07) membres.

Par contre leur implication dans les comités techniques n'est pas assez effective car toutes ne sont pas régulières aux différentes rencontres du comité de suivi stratégique.

Par ailleurs, le système de retro-information permet aux OSC de s'impliquer dans le suivi technique de la proposition et aux échanges avec le FM. Le dialogue pays est organisé au Cameroun par l'ICN. Ce dernier gère le financement et décide de toute l'organisation.

Selon les enquêtés, on note que la SC n'est pas suffisamment bien formée pour jouer son rôle dans les instances de prise de décision du processus du FM. Cependant, elles ont récemment été formées sur le processus de l'ICN évolution, la qualité et le suivi et évaluation des données, ce qui a permis d'avoir une nette amélioration de la qualité des services et un rendement meilleur en ce qui concerne les données nationales.

On note en somme que toutes les organisations surtout ceux qui ne sont pas membres de l'ICN (associations nationales), ne peuvent participer au processus du FM. Seules les plus représentatives sont porte-parole de leur communauté et au dialogue pays où ils prennent part.

II.2 Légitimité des représentants des membres de la SC

Pour la désignation des membres de la SC dans l'ICN au Cameroun les appels à candidature sont publiés, les dossiers étudiés et les résultats rendus publics. Des personnes compétentes sont sélectionnées dans les règles effectives de la transparence.

Tableau n°1 : Comment appréciez-vous le processus de désignation des membres de la société civile dans le CCM ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Transparent	04	100%
Inclusif	04	100%
Documenté	04	100%
Neutre	00	0%
Total	04	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

II.3 Efficacité des représentants des membres de la SC

La contribution des OSC dans l'ICN est bonne selon les enquêtés.

Tableau n°2 : Comment appréciez-vous la participation des OSC en termes de contribution dans le CCM (participation à l'élaboration des documents, prise de parole lors des AG, etc.) ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	01	16,67%
Bien	02	33,33%
Assez-bien	02	33,33%
Passable	00	00%
Médiocre	00	00%
Neutre	01	16,67%
Total	06	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

Les représentants des OSC sont bien assidus dans l'ICN, car selon les enquêtés ils sont ponctuels, ils participent aux discussions et les OSC sont toujours représentés.

Tableau n°3 : Comment appréciez-vous l'assiduité des OSC lors des AG du CCM ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	00	00%
Bien	06	100%
Assez-bien	00	00%
Passable	00	00%
Médiocre	00	00%
Neutre	00	00%
Total	06	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

II.4 Interaction des représentants de la SC

Les OSC ont un assez-bon accès à la parole lors des travaux du CCM selon les enquêtés.

Tableau n°4 : Avez-vous pris souvent la parole lors des travaux du CCM ? Comment appréciez-vous votre accès à la parole lors de ces travaux

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	00	00%
Bien	00	00%
Assez-bien	04	100%
Passable	00	00%
Médiocre	00	00%
Neutre	00	00%
Total	04	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

Les préoccupations des représentants d'OSC sont parfois prises en compte lors des AG de l'ICN selon les répondants.

Tableau n°5 : Vos préoccupations sont-elles prises en compte lors des AG du CCM ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Oui	04	100%
Non	00	00%
Ne sait pas	00	00%
Neutre	00	00%
Total	04	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

Les avis sont différents sur la collaboration entre les membres des groupes constitutifs de l'ICN du fait d'une part de l'accès à l'information venant des instances de gouvernance et les partenaires techniques et financiers (PTF) et d'autre part, il y a un manque réel d'accompagnement de ces groupes et ajouter qu'ils n'ont pas forcément les mêmes difficultés et que les préoccupations ne sont pas résolues au même moment.

Tableau n°6 : Comment appréciez-vous l'interaction (collaboration) entre les membres des groupes constitutifs du CCM ?

Modalité	Effectifs	Proportion (en %)
Excellent	00	00%
Bien	00	00%
Assez-bien	04	100%
Passable	00	00%
Médiocre	00	00%
Neutre	00	00%
Total	04	100%

Source : données collectées au cours de l'étude (masque de saisie)

II.5 Elargissement des sessions du CCM à d'autres acteurs

A l'ICN du Cameroun, un nom membre peut prendre part aux sessions de l'ICN, mais en tant qu'observateur sans droit de parole.

II.6 Engagement des OSC dans le comité de suivi stratégique

Au Cameroun, la SC est représentée au niveau du comité de suivi stratégique. Cependant, aucun de ces représentants n'y occupe aucun poste de responsabilité. Ces derniers participent aux activités de suivi de la mise en œuvre des subventions du FM surtout aux sorties du comité de suivi stratégique sur le terrain.

L'organe de suivi stratégique organise des activités de suivi aux fins de discuter avec chaque bénéficiaire principal des défis rencontrés, des problèmes mis en évidence, d'une éventuelle reprogrammation et de la réaffectation des fonds entre les activités du programme, le cas échéant.

L'instance de coordination nationale prend des décisions et des mesures correctives dès qu'elle identifie un problème ou un défi.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations du comité de suivi stratégique relève essentiellement de l'ICN. Sur une base trimestrielle, l'instance de

coordination nationale partage les conclusions issues du suivi avec le Secrétariat du Fonds Mondial et les parties prenantes dans le pays, selon la procédure établie dans le plan de suivi stratégique.

Les supervisions et les évaluations effectuées par la SC dans leurs propres activités se représentent comme un dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre des subventions du FM car avant les descentes de suivi les OSC sont en charge de la supervision et de l'évaluation de leurs différentes activités sur le terrain ; ils sont en charge de s'assurer de la qualité des données récoltées avant de les transmettre au programme national.

Et ce suivi indépendant se fait en très bonne collaboration avec l'ICN. Après le suivi de leurs propres performances, les données remontées au niveau de l'ICN par les différents comités sont analysées et des retours sont faits aux OSC avec des recommandations et des amendements. Lorsqu'il y a un souci, l'ICN et les OSC se rencontrent pour en discuter et trouver des solutions.

III. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX

Les OSC au Cameroun font des recommandations et présentent les difficultés qu'elles rencontrent dans la lutte contre les trois pathologies. Elles énoncent en ce sens les domaines prioritaires qui doivent être touchés, surtout les cibles et les différentes zones d'intervention et publient des rapports sur leurs activités communautaires.

Les OSC nationales telle que « Affirmative Action » participent à l'élaboration des Plans Stratégiques Nationaux (PSN) au Cameroun, elles sont invitées aux réunions d'échanges, sont impliquées dans le processus d'enquêtes pour l'évaluation des besoins, les manquements dans la mise en œuvre des politiques nationales de santé. Il faut noter que leurs préoccupations sont prises en compte. On peut citer l'intégration dans le plan stratégique VIH 2018- 2022 et la reconnaissance des Men who have Sex with another Men (MSM) dans les politiques nationales de prise en charge du VIH.

Elles sont également impliquées dans les activités d'identification des besoins des PSN et on y retrouve certaines de leurs préoccupations comme la gratuité des ARV pour les MSM, cela montre à suffisance que leurs préoccupations, bien que pas toutes, sont prises en compte lors de leur participation. Ex : Affirmative Action, Alternatives Cameroun et Humanity First Cameroon).

Les OSC ne sont pas impliquées dans la définition des priorités, elles sont consultées pour les besoins des populations et la mise en œuvre de la

subvention mais ne sont pas impliquées dans la priorisation des besoins. Il faut toutefois noter que leurs préoccupations sont prises en compte lors des consultations, car sont en étroite ligne avec les politiques de santé nationales ; on a par exemple la sensibilisation des personnels soignants sur l'accueil des MSM dans les formations sanitaires.

En ce qui concerne la stratégie d'intervention, il faut dire que même à ce niveau les OSC ne sont pas impliquées, car le ministère de tutelle à l'autorité sur ces questions et sait comment orienter la stratégie en fonction de ses priorités. Les OSC suivent le calendrier établi et leurs préoccupations ne sont pas prises en compte.

Pour ce qui est des rôles des acteurs de la mise en œuvre de la subvention, les OSC sont impliquées et jouent un rôle décisif dans cette définition ; elles sont à l'origine des différents rôles et responsabilités des agents de mise en œuvre. Il y a des OSC telles que : empower, camnafaw, affirmative action, alternative Cameroun. Elles interviennent dans la production du cahier de charge des acteurs de mise en œuvre de la subvention et les différents rôles des acteurs et leur niveau d'intervention et, leurs préoccupations sont prises en compte.

Pour ce qui est de la budgétisation, les OSC ne sont pas impliquées, il s'agit-là du ressort des programmes nationaux et de l'Etat et les préoccupations en ce qui concerne la budgétisation ne sont pas prises en compte pour la subvention.

IV. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS L'ELABORATION DES SUBVENTIONS DU FM

Les OSC au Cameroun font des recommandations et présentent les difficultés qu'elles rencontrent dans la lutte contre les trois pathologies. Elles énoncent en ce sens les domaines prioritaires qui doivent être touchés, surtout les cibles et les différentes zones d'intervention et publient des rapports sur leurs activités communautaires.

Les OSC nationales telle que « Affirmative Action » participent à l'élaboration des Plans Stratégiques Nationaux (PSN) au Cameroun, elles sont invitées aux réunions d'échanges, sont impliquées dans le processus d'enquêtes pour l'évaluation des besoins, les manquements dans la mise en œuvre des politiques nationales de santé. Il faut noter que leurs préoccupations sont prises en compte. On peut citer l'intégration dans le plan stratégique VIH 2018- 2022 et la reconnaissance des Men who have Sex with another Men (MSM) dans les politiques nationales de prise en charge du VIH.

Elles sont également impliquées dans les activités d'identification des besoins des PSN et on y retrouve certaines de leurs préoccupations comme la gratuité des ARV pour les MSM, cela montre à suffisance que leurs préoccupations, bien que pas toutes, sont prises en compte lors de leur participation. Ex : Affirmative Action, Alternatives Cameroun et Humanity First Cameroon).

Les OSC ne sont pas impliquées dans la définition des priorités, elles sont consultées pour les besoins des populations et la mise en œuvre de la subvention mais ne sont pas impliquées dans la

priorisation des besoins. Il faut toutefois noter que leurs préoccupations sont prises en compte lors des consultations, car sont en étroite ligne avec les politiques de santé nationales ; on a par exemple la sensibilisation des personnels soignants sur l'accueil des MSM dans les formations sanitaires.

En ce qui concerne la stratégie d'intervention, il faut dire que même à ce niveau les OSC ne sont pas impliquées, car le ministère de tutelle à l'autorité sur ces questions et sait comment orienter la stratégie en fonction de ses priorités. Les OSC suivent le calendrier établi et leurs préoccupations ne sont pas prises en compte.

Pour ce qui est des rôles des acteurs de la mise en œuvre de la subvention, les OSC sont impliquées et jouent un rôle décisif dans cette définition ; elles sont à l'origine des différents rôles et responsabilités des agents de mise en œuvre. Il y a des OSC telles que : empower, camnafaw, affirmative action, alternative Cameroun. Elles interviennent dans la production du cahier de charge des acteurs de mise en œuvre de la subvention et les différents rôles des acteurs et leur niveau d'intervention et, leurs préoccupations sont prises en compte.

Pour ce qui est de la budgétisation, les OSC ne sont pas impliquées, il s'agit-là du ressort des programmes nationaux et de l'Etat et les préoccupations en ce qui concerne la budgétisation ne sont pas prises en compte pour la subvention.

V. ENGAGEMENT DES OSC NATIONALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SUBVENTIONS DU FM

Au nombre de trois (03), il n'existe aucune OSC nationale parmi les RP au Cameroun. Par contre les BS sont au total trois (03) OSC nationales et enfin les 29 SSB sont tous des OSC nationales.

VI. ANALYSE DE L'IMPLICATION DE LA SC DANS LES PROCESSUS DU FM

Les forces de la SC sont multiples mais nous analyserons ces forces en quatre articulations : disponibilité, assiduité, ponctualité, responsabilité :

- Disponibilité des OSC nationales : il faut dire ici que les OSC nationales sont disponibles lorsqu'elles sont sollicitées pour une intervention en ce qui concerne le processus de subvention du fond mondial ;
- Assiduité des OSC est très bonne lors des différentes rencontres et sont souvent très à l'écoute et très utile lors des rencontres ;
- Ponctualité des OSC à toutes les rencontres et réunions organisées lors du processus de l'élaboration des subventions
- Responsabilité des OSC dans la mise en œuvre des recommandations et lors des différentes rencontres :

Les faiblesses sont multiples et se déclinent comme suit :

- Le manque d'expérience des OSC dans la maîtrise des processus du Fond Mondial : les OBC jeunes et nouvellement créés et celles qui n'ont aucune expérience dans la mise en œuvre de la subvention ;

- Le manque de renforcement de capacité : il faut dire que les OSC ne sont pas renforcées sur les mécanismes du Fond Mondial et ne maîtrisent pas les étapes du processus de subvention, étant jeunes, les OSC manquent de renforcement sur la gestion financière et administrative ce qui ne leur permet pas de vraiment intervenir dans beaucoup d'étapes de processus de subvention ;
- La jeunesse dans l'action de la société civile : il faut noter que la société civile camerounaise est très jeune dans l'action civile ce qui justifie la faible maîtrise du processus de leur implication dans l'élaboration de la subvention du Fond Mondial.

Les opportunités renvoient ici à toutes les situations qui permettent aux OSC d'être plus impliquées dans le processus de Fond Mondial :

- Être membre de l'ICN, nous avons un pourcentage de 44,44% de représentation de la société civile ce qui permet aux OSC d'être impliquées dans l'instance de coordination en ce qui concerne le Fond Mondial ;
- Bénéficié du Fond Mondial, c'est une opportunité dans la mesure où la subvention du Fonds mondial permet de répondre à plusieurs besoins des différentes cibles des OSC ;

- Renforcement de capacités, avec la subvention du Fond Mondial les OSC ont la capacité de voir leurs compétences renforcées sur les éléments de prise en charge du VIH, la gestion financière et le suivi et l'évaluation
- Appui technique et participation au dialogue entre institutions étatiques et société civile : ici il faut noter que c'est une opportunité pour la société civile d'avoir un échange avec les institutions étatiques.

Les obstacles :

- Lenteurs administratives, en ce qui concerne les procédures de prise de décisions et surtout d'information et de communication sur les étapes de la subvention du Fond Mondial ;
- Leadership des anciens, il faut noter ici que cela renvoie au fait que bon nombre des anciens ne veulent pas laisser la place aux jeunes et s'accaparent de toutes les opportunités qui existent et parfois sans compétences ;
- Réseautage et conflits entre membres de la société civile.

VII. DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE L'ETUDE

Durant notre travail de terrain, de nombreuses difficultés ont été relevées par les personnes interrogées quant à toutes les étapes de la subvention et même par l'enquêteur pour mener à bien l'enquête. Ces difficultés sont multiples :

- ✓ La lenteur administrative : en ce qui concerne les procédures, la réponse aux préoccupations posées et surtout la prise en compte rapide des urgences ;
- ✓ La difficile rencontre avec certains membres de l'ICN membre du gouvernement, il faut noter ici

que la rencontre avec certains postes clés de l'ICN occupés par les membres du gouvernement n'a pas été facile car ces derniers ne sont toujours pas disponible ;

- ✓ La pandémie de la Covid19, qui a empêché les déplacements, les rencontres avec les personnes impliquées pour l'enquête et le confinement programmé ;

Certains membres de l'ICN sont hors de la ville de Yaoundé, certains contacts qui ne passent pas.

VIII. RECOMMANDATIONS

Il sera question dans cette partie de faire des recommandations à plusieurs niveaux d'intervention pour un meilleur processus de subvention du Fonds Mondial. Ainsi :

A la Société Civile :

- ✓ S'impliquer plus dans le processus de subvention du FM ;
- ✓ Renforcer leurs capacités afin d'avoir toutes les compétences requises pour jouer pleinement leurs rôles dans l'ICN ;
- ✓ Se constituer en groupes pour mieux faire entendre leurs voix.

Aux Autorités Publiques :

- ✓ Rendre leur procédure moins lourde et plus fluide ;
- ✓ Avoir une étroite et franche collaboration avec la société civile,
- ✓ Donner plus de place et de parole à la société civile et impliquer de plus en plus la société civile dans le processus de prise de décision pour le FM.

Au FM :

- ✓ Fournir plus de renforcement de capacités aux OSC ;
- ✓ Valoriser l'expertise communautaire ;
- ✓ Faciliter la collaboration entre société civile et institutions étatiques.

CONCLUSION

Cette étude démontre l'énorme travail qui est fait par l'ICN et l'implication de la société civile dans le processus du FM ; mais également relevé quelques manquements en ce qui est de l'implication de la société civile dans le processus de prise de décisions. Nous voyons au travers de cette étude que malgré la présence dans l'ICN des membres de la société civile

et de l'administration publique, couplé des partenaires techniques et financiers, les OSC ne sont réellement pas impliquées dans les postes de responsabilités. Simple membre et parfois figurante, la société civile n'a pas encore démontré tout son potentiel.

ANNEXES

Annexe 1 : calendrier de la sortie terrain pour l'enquête

Date de sortie	Nom et prénom de l'enquêté(e)	Structure	Type de structure
13/01/2020	Assako Stéphane	Chargé suivi stratégique	ICN
13/01/2020	Medouane caroline	Secrétaire technique	ICN
13/01/2020	Wato joseph	APDSP	Osc nationale
13/05/2020	Messinga joseph	Affirmative Action	Osc nationale
15/05/2020	Mananga Frantz	Alternative Cameroun	Osc nationale
15/05/2020	Fouda Patrick	RECAJ+	Osc nationale
25/06/2020	Ndi Ndukong titus	Empower Cameroon	Osc nationale
08/07/2020	Bolima Nancy	health development consultancy services	ONG nationale
08/07/2020	ngo biba lundi Anne	reach out cameroun	ONG nationale
15/07/2020	Mr Mbah	resipat	ONG nationale
15/07/2020	kampoer Bertrand	for impact in social health	ONG nationale

Annexe 2 : liste des BP, BS et SSB

N°	Nom de l'organisation	Position (BP, BS ou SSB)	Statut de l'organisation	Domaine d'intervention
1	CAMNAFAW	BP	ONG NATIONALE	VIH
2	CAMNAFAW	BP	ONG NATIONAL	TB
3	PNLP	BP	Programme national de lutte contre le paludisme (institution étatique)	PALUDISME
4	AFFIRMATIVE ACTION	BS	ASSOCIATION NATIONALE	VIH
5		BS		
6	PRESSE JEUNE DEVELOPEMENT	BS	ONG NATIONALE	PALUDISME
7	for impact in social health	SSB	OSC NATIONALE	TB
8	health development consultancy services	SSB	OSC NATIONALE	VIH
9	reach out cameroun	SSB	OSC NATIONALE	PALU
	Etc.			

Annexe 3 : Bibliographie

- Rapport annuel OMS 2018
- Rapport annuel FM 2015/ 2018
- Rapport ICN 2018
- PSN 2018/2022
- Directives ministère de la santé du Cameroun sur les VIH, la TB et le paludisme (2018)

